



Bouger nature
en Bourgogne



Sentier de la butte de Thil

Vic-sous-Thil

Circuit non itinérant

Niveau de difficulté : **Facile**

Durée : **0h10**

Longueur : **0.05 km**

Lieu de départ : **Vic-sous-Thil**

Descriptif du circuit

Situé sur le célèbre axe Alésia-Bibracte, le sentier pédestre de la butte de Thil est accessible depuis la commune de Vic-sous-Thil. Le chemin offre un accès direct au belvédère et permet de découvrir la richesse floristique et patrimoniale des environs. D'une longueur de 50 mètres, ce sentier invite les visiteurs à venir admirer la collégiale et les ruines du château de Thil.



A votre arrivée, un parking avec une place réservée pour les personnes handicapées est aménagé.



A gauche du parking, vous pouvez observer le sceau de Jean Seigneur de Thil et de Marigny, connétable de Bourgogne en 1347 (réalisé par les habitants et l'école de la commune de Vic-sous-Thil en 2001).



Côte-d'Or Tourisme © F. BONNARD



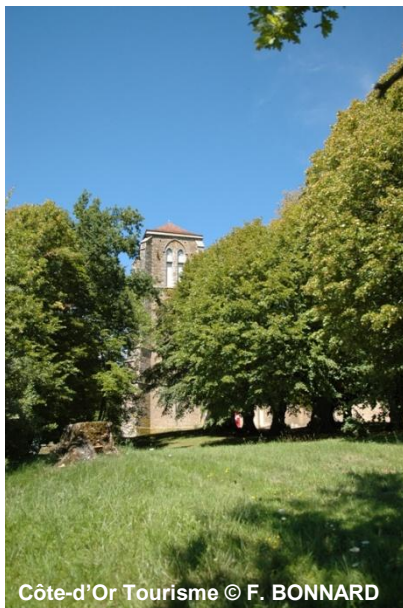
Côte-d'Or Tourisme © F. BONNARD

Au départ du sentier, vous trouvez un panneau sur votre droite qui retrace l'histoire de la butte de Thil et décrit toutes les informations pratiques nécessaires. Les équipements et le point de vue vous sont signalés.

Le chemin est en terre compactée. Au loin, vous pouvez apercevoir sur votre gauche les ruines du château.



Côte-d'Or Tourisme © F. BONNARD



Côte-d'Or Tourisme © F. BONNARD

Continuez tout droit. A 10 mètres sur votre droite, vous trouvez la collégiale.

Le chemin est ensuite gravillonné et vous arrivez quelques mètres plus tard au belvédère.

Vous avez la possibilité de vous reposer sur l'un des deux bancs mis à votre disposition. Des barrières de sécurité ont également été prévues.

Ce point de vue vous offre un superbe panorama sur les collines et les prés voisins des communes de Vic-sous-Thil et Précy-sous-Thil.



Côte-d'Or Tourisme © F. BONNARD

Nature

La butte de Thil : entre nature et patrimoine

Située sur le célèbre axe Alésia-Bibracte, la butte de Thil vous donne accès au belvédère et vous offre une vue panoramique sur le parc du Morvan et les collines de l'Auxois. Au détour de votre promenade, vous aurez l'occasion de découvrir la collégiale de Thil, construite entre 1343 et 1350 et classée Monument historique depuis 1905. Cet édifice est composé d'un chevet plat, d'une nef unique et possède un superbe clocher carré à contreforts. Aujourd'hui, des soirées concerts sont organisées et ouvertes à tout public.

Vous aurez également tout le loisir de visiter le château féodal de Thil, situé à côté de la collégiale. Son emplacement est stratégique. En effet, il domine la vallée du Serein à l'Ouest et celle de l'Armançon à l'Est. Considéré comme l'une des plus anciennes forteresses de France, on la remarque surtout par sa tour de guet carrée, haute de 25 mètres, datant du 14^e siècle. Cette bâtisse a également été classée au titre des Monuments historiques en 1905. Du 9^e au 15^e siècle, le château et le domaine de Thil ont subi de nombreuses modifications. Les éléments architecturaux les plus caractéristiques de cette période sont les celliers aux voûtes de style roman et gothique datant du 12^e siècle, le donjon édifié au 14^e siècle, la tour de guet et enfin, la cuisine à trois cheminées. Aujourd'hui, le château propose plusieurs activités pour les visiteurs : des animations pour les groupes scolaires et personnes âgées, mais aussi de nombreuses manifestations pendant les journées du patrimoine et les fêtes médiévales du village.

Si vous faites un détour par le hameau du Brouillard, laissez-vous emporter par l'architecture originale du manège, de forme octogonale. Ce bâtiment, classé Monument historique, est doté d'une charpente à huit pans. Originellement destiné à l'élevage, ce manège pouvait accueillir une cinquantaine de chevaux disposés en cercle autour du centre. Brûlé en 1838 et reconstruit l'année suivante, il servit ensuite de bergerie puis de stockage de fourrage.

Le sentier de la butte de Thil vous réserve bien des surprises côté flore et côté faune. Une allée de tilleuls bicentenaires relie le château à la collégiale.

Avec un peu de chance, il vous sera possible d'apercevoir les petits animaux des bois : écureuils, hérissons ou encore des chouettes.

La Côte-d'Or s'ouvre à vous

Si vous avez rencontré des difficultés, n'hésitez pas à les signaler de sorte qu'elles puissent être prises en compte (onglet « Signaler un problème »).

En cas de difficulté, pour appeler les secours depuis un poste fixe composez le 15 (Samu), le 17 (Police), ou le 18 (Pompiers). Avec un téléphone mobile, composez le 112 (numéro valable dans l'ensemble de l'Union Européenne qui permet de vous localiser).

Pour obtenir des informations touristiques se rapportant aux alentours ou toute information pratique, vous pouvez vous rapprocher des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative concernés et consulter le site internet www.cotedor-tourisme.com.

Le Conseil Général et l'Agence de Développement Touristique (ADT) - Côte-d'Or Tourisme vous souhaitent une agréable promenade en Côte-d'Or !